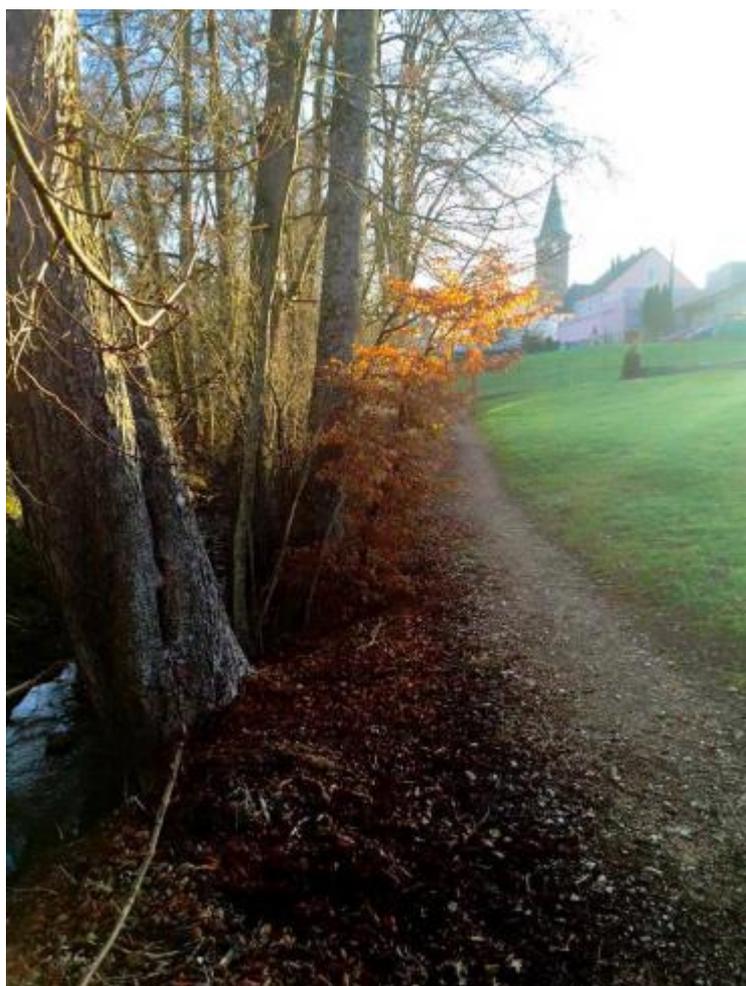




s'Muespacher Blättle

Lettre d'information aux Muespachois n°3



Agenda 2016

15 Octobre Repas d'automne sur réservation (Salle du Sapeur)

19 Octobre Don du Sang à Muespach-le-Haut

6 Novembre Vente des calendriers des Sapeurs-Pompiers

6 Novembre Repas Carpes frites du FC Muespach

10 Novembre Fête St Martin

13 Novembre Loto à Muespach-le-Haut

20 Novembre Congrès Apiculteur à Muespach-le-Haut

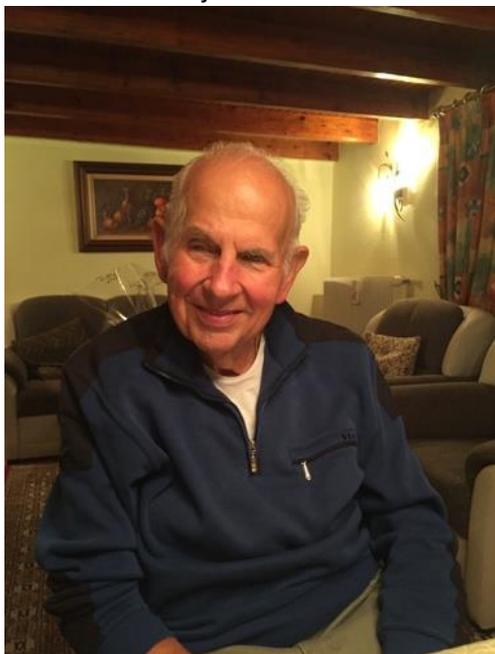
26 Novembre Banque alimentaire

4 Décembre Fête de Noël des aînés

Nos Aînés

Les grands Anniversaires de l'été

Les 80 printemps de M. Willy Fankhauser le
30 juillet 2016



Les 80 Printemps de Mme Sonia Hatstatt le
11 août 2016



Et les 80 Printemps de Mme Raymonde Litzler le
17 août 2016



Mais également les 80 printemps de Mme Claire Wespisser le 12 août 2016.

Nos Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes



ELECTION DU CMJ

Le 16 Septembre 2016 eut lieu l'Election du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.



Les nouveaux membres du CMJ, cuvée 2016 – 2018, sont donc :

- Loïc Lacour, 14 ans, Délégué
- Lucas Davidenko, 11 ans, Suppléant
- Mia Aeby, 12 ans
- Arno Brie, 10 ans
- Clément Davidenko, 14 ans
- Alice Groell, 11 ans
- Louis Groell, 13 ans
- Marie – Léanne Heinis, 14 ans
- Lucie Jégo, 12 ans
- Charles Spaar, 10 ans
- Tom Westwood, 10 ans

Bravo à eux pour leur engagement et leur enthousiasme. C'est une belle promotion, hétérogène et presque paritaire !

Notre Village

La cérémonie du 14 juillet

A l'issue de la messe du dimanche 10 juillet Monsieur le Maire et ses adjoints ont déposé la gerbe au monument aux morts.

Cette cérémonie a été l'occasion pour le Lieutenant Pascal Groell d'honorer le Sergent-Chef Laurent Goepfert et le Caporal-Chef Patrick Kreutter par la remise de la médaille d'or pour 25 années de service actif.

La fanfare de Muespach et la Chorale Sainte Cécile ont embelli la cérémonie. Celle-ci s'est achevée par un apéritif sous le préau, moment festif où tous ont pu se retrouver.



La Page des Sapeurs-Pompiers

Suite à la fusion de notre corps de Sapeurs-Pompiers avec Muespach-le-Haut et pour couper court aux rumeurs sur celle-ci, une mise au point par le Lieutenant Pascal Groell nous a paru nécessaire.

2016 : Le gouvernement revient à la charge avec une nouvelle action de centralisation : une particularité décidément bien française.

Dans un souci de pseudo économie et toujours au détriment des particuliers, on nous impose un regroupement des services à tous les niveaux : que ce soit la création de grandes régions, du GRAND EST, la convergence des communautés de communes du Sundgau, la réunion de plusieurs communes, la concentration des unités de soins...des administrations, des services publics...etc. tout y passe.

Les pompiers n'en sont malheureusement pas exempts.

Trop souvent ces derniers temps, est relaté dans la presse, la fermeture envisagée de centres de première intervention. Cela crée des situations bien tristes dans les communes concernées avec toutes ces personnes dévouées et volontaires que l'on dégage sans état d'âme alors qu'il y a d'autres secteurs dans notre organisation administrative où il est possible de faire des économies bien plus conséquentes. Heureusement les maires affirment leur soutien aux sapeurs-pompiers car la colère monte et se traduit par toutes sortes de manifestations.

A Muespach, nous sommes départementalisés et dépendons du CIS ILL ET GERSBACH et non de l'autorité directe du Maire de la commune. Nos missions ont été définies par le chef du CIS de Waldighoffen. Notre section a depuis quelque temps subi une baisse ciblée des dotations en matériel d'intervention et roulant. Cela s'était traduit par un manque de sollicitations et d'activités. Nous étions en possession d'un VTU (Véhicule Tous Usages) qui ne nous autorisait plus qu'à faire des opérations diverses.

Afin de réduire, mais vraiment très légèrement les dépenses du SDIS dans la gestion des locaux, un regroupement en un seul lieu, avec la Section de Muespach-le-Haut s'est avéré être nécessaire et nous a été imposé. Ainsi la section des **deux Muespach, forte d'une vingtaine de membres** a été créée avec comme **lieu d'implantation** le dépôt de Muespach-le-Haut plus récent et plus spacieux pouvant accueillir plusieurs véhicules.

Cette nouvelle structure a pour mission de travailler en collaboration et en renfort du CIS ILL et GERSBACH et assurer la protection des personnes et des biens dans les deux villages : aussi bien à Muespach qu'à Muespach-le-Haut. L'ensemble des deux agglomérations représente une population de près de deux mille habitants. Elle aura également l'avantage de pouvoir diversifier nos missions et nos activités et surtout d'assurer une présence en journée.

Soyez rassurés les pompiers seront toujours là pour vous en cas de sinistre : assurer les secours immédiats, le plus rapidement possible, reste notre premier objectif.

Il y a toujours encore des pompiers à Muespach contrairement à ce qui se raconte. La seule différence est que nous nous rejoignons et partons à présent en mission à partir du dépôt de Muespach-le-Haut.

Nous sommes à présent et depuis peu, équipés d'un « bip personnel » qui permet un déclenchement individuel car dorénavant il n'y aura plus d'appel avec la sirène. Cette grande famille vit toujours au rythme du dévouement. Les jeunes prennent activement le relais et les anciens méritent le repos.

Pour ma part après quarante-deux ans de bons et loyaux services, c'est avec un œil qui rit et un œil qui pleure que je vais à présent quitter le service actif et faire valoir mes droits à la retraite. Lorsque s'éteindra définitivement l'enseigne de notre dépôt, je pense que j'en aurais très gros sur le cœur. En voisin, je la voyais tous les jours et depuis tant d'années. Une page se tourne pour Muespach et elle aura duré quatre-vingts ans depuis la création du Corps.

Néanmoins, je suis très content et heureux que ce rapprochement, malgré de très fortes réticences de la part de certains d'entre nous, a fini par bien se concrétiser et cela même sans trop de difficultés et surtout pas de casse.

Les activités et les manifestations organisées par notre Amicale se poursuivront sans changements dans notre village. De par ce regroupement, seule la partie opérationnelle est mise en commun avec Muespach-le-Haut.

Nous continuerons bien entendu début novembre, à passer dans les foyers pour vous proposer nos calendriers. Merci d'avance à tous pour votre accueil et générosité.

Je vous souhaite dès à présent, à vous toutes et à vous tous, et au nom de tous les membres du Corps et de l'Amicale, une bonne fin d'année ainsi que de **Joyeuses Fêtes de NOËL.**

Recevez également, ainsi que ceux qui vous sont chers, mes meilleurs Vœux anti cipés de paix, de bonheur et de santé pour l'année 2017.

Amicalement.

Lieutenant Pascal Groell



Internet et le très-haut débit.

Le 18 avril 2016 s'est tenue une réunion à Jettingen sur le projet du très-haut débit mené par feu la Région Alsace.

Celle-ci avait pour but de présenter le planning prévisionnel de déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile communément appelé FTTH faisant suite à une étude débutée en 2014.

L'on entend par très-haut débit, **une connexion possible jusqu'à 1Gb.**

Il a été décidé par la Région de relier toutes les habitations existantes. Une contribution unique par prise étant demandée aux communes.

A savoir 175€, que celle-ci se trouve dans un village isolé ou dans une zone plus densément peuplée, par mesure de solidarité.

Pour Muespach cela représente 423 prises à connecter, soit environ 74000€.

Au niveau régional cela représente 380000 prises et 696 communes, plus une éventuelle tranche conditionnelle de 100000 prises pour 110 communes et 8000 kms de fibre à poser pour un investissement total de plusieurs centaines de millions d'euros.

Ces travaux seront étalés sur une période de 6 années dont les 2 premières pour traiter la centaine de communes ayant moins de 2M de débit.

Notre commune ayant déjà investi 65000€ afin d'avoir un NRA fibré, il nous a paru logique de ne pas avoir à payer une seconde fois pour la connexion finale.

Nous avons donc adressé à la Région une demande en ce sens et pour laquelle nous avons reçu, fin août, une réponse positive.

C'est donc avec plaisir que nous voyons pris en compte notre investissement passé.

Ne restera donc plus qu'à payer le complément entre la contribution demandée et ce que nous avons déjà déboursé.

2 précisions importantes s'imposent :

- Le très haut débit sera accessible dès le raccordement de l'utilisateur et il sera libre de choisir le fournisseur d'accès qu'il souhaite.
- Lorsque le déploiement sera terminé, l'Alsace puisque l'on ne peut plus dire notre Région ...^[2], sera la seule entièrement fibrée jusqu'au domicile.

Balayeuse - Désherbeuse

1 à 2 fois par an nous recourrons aux services d'une société extérieure pour nettoyer les rues de notre village.

Cette opération représente un coût non négligeable et nous oblige à bien choisir la date en fonction des événements attendus. Mais en restant tributaire de la météo.

C'est pourquoi il a été décidé d'acquérir une balayeuse-désherbeuse afin de pouvoir la passer quand bon nous semblera. Ce choix a été motivé par l'obtention d'une subvention de 60% de l'Agence de l'Eau.

De ce fait notre investissement sera rentabilisé en moins de 3 ans et nous pourrons la passer dès qu'il sera nécessaire.



Muespach Village Fleuri

Le Jury Départemental du fleurissement qui a effectué sa tournée dans notre commune le 19 juillet dernier, nous a attribué le **1er prix** dans la catégorie des villages de 301 à 1000 habitants. Il a également décidé de transmettre notre candidature au Jury Régional.

Le Jury Régional composé de 15 membres élus et horticulteurs a visité notre village le 25 juillet 2016 en bus avec un premier arrêt à l'entrée du village et un autre au centre, celui-ci a attribué à Muespach le label "**Village fleuri 1ère fleur**".

Félicitations à bravo à nos agents communaux.

Un grand merci à tous les volontaires du village qui ont arrosé les fleurs durant l'été.



Divers

Bois-Forêt :

Il est rappelé que pour toute question relative au bois (Chauffage ou autre) ou à la forêt, il faut s'adresser au secrétariat de la mairie.

Sécurisation écoles:

L'arrêté en place a été réactualisé afin d'autoriser le personnel communal, enseignant et du périscolaire à accéder à leur parking. L'ancien panneau devenu invisible a été remplacé. Il est donc toujours interdit, sauf accord de la mairie, aux véhicules de descendre la route menant à l'école élémentaire. Les véhicules devant se garer le long de la rue du 1^{er} septembre, sur le parking de l'église ou sur le parking du cimetière. Pour l'accès au périscolaire, il est rappelé que le parking du cimetière peut être utilisé.

Travaux :

Certains travaux étaient prévus cette année et n'ont pas encore été réalisés.

- La commission « Cadre de Vie » a décidé de supprimer la haie de thuyas sur la partie haute du cimetière avant la réalisation du chemin privé situé juste au-dessus, ceci afin d'éviter une éventuelle détérioration future de ce dernier à cause des racines. Chemin qui finalement ne sera pas réalisé pour le moment.
La haie de thuyas sera néanmoins enlevée dans les jours qui viennent et sera remplacée l'an prochain par une réalisation qui reste à définir.
- Afin de permettre à des habitants certains travaux privés (pose d'enrobé, mise en place de murs et branchement d'eau), nous avons repoussé les travaux de réfection. Ne pouvant pas attendre plus longtemps à cause des conditions météo qui vont se dégrader, les travaux ont été programmés pour la semaine du 17 octobre.
Là encore nous devons nous adapter en fonction des travaux agricoles d'ensilage.

Réservation de la salle polyvalente :

Notification aux différentes associations qu'un délai de **2 semaines** sera dorénavant nécessaire entre la date de la demande et la date de réservation effective de la salle polyvalente. Merci également de préciser si toute la salle doit être libérée.

Ceci afin d'avoir un planning prévisionnel permettant au périscolaire de s'organiser et éventuellement la libérer entièrement.

Banque alimentaire :

La collecte de la Banque Alimentaire aura lieu le 26 novembre.
Merci de venir nombreux en mairie pour y déposer vos dons.

